

# Axway Software

## Assemblée générale 2012

### Sommaire

---

<b>Ouverture</b>	<b>2</b>
<b>Ordre du jour</b>	<b>3</b>
<b>Rapport du Conseil d'administration</b>	<b>4</b>
I) Réalisations 2011	4
II) Faits marquants	6
III) Stratégie et perspectives	6
<b>Rapport des commissaires aux comptes</b>	<b>8</b>
I) Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés	8
1) Rapport sur les comptes annuels	8
2) Rapport sur les comptes consolidés	8
II) Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	9
III) Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne	9
<b>Informations sur les résolutions proposées</b>	<b>10</b>
<b>Discussions</b>	<b>11</b>
<b>Vote des résolutions</b>	<b>13</b>
I) Première résolution : Approbation des comptes sociaux – quitus aux membres du Conseil d'administration	13
II) Deuxième résolution : Approbation des comptes consolidés	13
III) Troisième résolution : Affectation du résultat	13
IV) Quatrième résolution : Approbation de la convention de refacturation des frais et honoraires liés à l'opération de cotation d'Axway Software relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce	13
V) Cinquième résolution : Approbation de la convention de prestation de services avec Sopra GMT, holding animatrice	14

VI)	Sixième résolution : Approbation de la convention de cession de propriété intellectuelle	14
VII)	Septième résolution : Approbation de la convention de mise à disposition de moyens informatiques conclue entre Axway Software et ses filiales	14
VIII)	Huitième résolution : Approbation de la convention de sortie de l'intégration fiscale signée avec Sopra Group	14
IX)	Neuvième résolution : Approbation de l'abandon de créance au profit d'Axway Srl	15
X)	Dixième résolution : Conclusions du Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	15
XI)	Onzième résolution : nomination d'un nouvel administrateur	15
XII)	Douzième résolution : fixation des jetons de présence	15
XIII)	Treizième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'acheter les actions ordinaires de la Société	15
XIV)	Quatorzième résolution : Pouvoir pour formalité	15
	<b>Clôture</b>	<b>16</b>

## Ouverture

---

### **Pierre PASQUIER**

Mesdames et Messieurs les actionnaires, je vous remercie de votre présence à cette Assemblée Générale d'Axway, que je déclare ouverte. Je dois tout d'abord constituer le bureau. Comme le prévoient les règlements, les deux premiers actionnaires représentés doivent désigner les scrutateurs. J'invite Christophe Bastelica, qui représentera Sopra, et Jean-Louis Favre-Lorraine, qui représentera Sopra GMT, à venir nous assister à cette table. Patrick Gouffran sera le Secrétaire et arbitrera les différentes étapes de cette Assemblée Générale.

Par ailleurs, le quorum est atteint.

### **Patrick GOUFFRAN**

Effectivement ; 17 311 256 titres sont présents ou représentés, soit 85,90 % des titres.

### **Pierre PASQUIER**

Toutes les pièces nécessaires à la tenue de cette Assemblée vous ont été communiquées. Nous n'avons reçu aucune question des actionnaires. Les documents exigés ont été mis à disposition de tous les actionnaires, en temps voulu. Nous avons également invité les analystes à venir nous écouter, même s'ils ne sont pas actionnaires.

Nous nous pencherons dans un premier temps sur l'ordre du jour, puis sur le rapport du Conseil d'Administration et celui des commissaires aux comptes. Ensuite, nous vous donnerons des informations sur les résolutions et une discussion sera instaurée. Enfin, vous voterez sur les résolutions et cette Assemblée Générale sera close.

# Ordre du jour

---

## **Patrick GOUFFRAN**

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale ordinaire repose sur l'examen de 14 résolutions :

- Approbation des comptes sociaux - quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
- Approbation des comptes consolidés ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation de la convention de refacturation de frais et d'honoraires liés à l'opération de cotation de la société Axway Software, relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- Approbation de la convention de prestation de services avec Sopra GMT, holding animatrice, relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- Approbation de la convention de cession de propriété intellectuelle, relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- Approbation en application de l'article L. 225-42 du Code de commerce de la convention de mise à disposition de moyens informatiques conclue entre Axway Software et ses filiales, relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- Approbation de la convention de sortie de l'intégration fiscale signée avec Sopra Group, relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- Approbation de l'abandon de créance au profit d'Axway Srl, relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- Conclusions du Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés ;
- Nomination d'un nouvel administrateur ;
- Fixation des jetons de présence pour l'exercice en cours ;
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'acheter les actions ordinaires de la Société ;
- Pouvoirs donnés pour l'accomplissement des formalités légales.

# Rapport du Conseil d'administration

---

## **Pierre PASQUIER**

Vous avez tous reçu le document de référence. Ce rapport se situe entre les pages 68 et 92 de ce document. Si chacun en est d'accord, plutôt que de lire ce document, Christophe Fabre vous le commentera. Vous pourrez ensuite poser toutes les questions que vous voudrez.

## **Christophe FABRE**

Bonjour à tous. J'exposerai tout d'abord les réalisations 2011, puis j'en viendrai aux faits marquants et à la stratégie ainsi qu'aux perspectives 2012.

## **I) Réalisations 2011**

### **Christophe FABRE**

#### *Slide 7 : Réalisations - 2011 en synthèse*

L'année 2011 présente une croissance faible en licences. Le premier semestre a été actif, dans la continuation de 2010 et le deuxième semestre, notamment le dernier trimestre, a été déprimé, en lien avec le contexte économique général.

La croissance significative en services a été portée par les licences signées en 2010, qui ont généré des projets d'implémentation. 2011 a également été une année de rationalisation d'infrastructures. Au dernier trimestre, nous avons constaté un ralentissement de l'activité, principalement en Europe, alors qu'aux Etats-Unis, nous sommes restés sur une bonne dynamique, avec une efficacité constante en signatures.

La croissance a été solide en maintenance en 2011.

Nous avons également amélioré la marge, sans ralentissement de l'investissement produits, mais en continuant à améliorer les produits, pour qu'ils répondent mieux à la demande de nos clients.

#### *Slide 8 : Evolution du Chiffre d'Affaires par semestre et par région*

La croissance organique s'est portée sur l'année 2011 en Europe à 1,5 %, contre 12,6 % aux Etats-Unis. En Asie/Pacifique, petite zone d'appui aux grands comptes présents aux Etats-Unis et en Europe, nous avons bien réussi, avec une croissance de plus de 25 %. La croissance totale sur l'année s'élève à 5,7 %, avec un chiffre d'affaires de 217,2 millions d'euros.

#### *Slide 9 : Evolution du Chiffre d'Affaires par semestre et par activité*

Les licences correspondent aux droits d'utilisation des logiciels, la maintenance, aux droits aux évolutions réglementaires et aux corrections et aux droits aux supports et les services, aux services d'implémentation des logiciels ou de changement des paramétrages.

Les licences ont vu une croissance organique de 1,2 % sur l'année (2,7 % pour le premier semestre et 0,1 % au second semestre, ce qui est assez décevant). Elles traduisent l'engagement, l'investissement des clients pour des nouveaux projets.

La maintenance s'est établie à 10,1 % en croissance organique sur l'année. Nous pouvons maintenir ce taux pour les années à venir. Les services se sont portés à 6 % (10 % pour le premier semestre et 2 % pour le second semestre).

### *Slide 10 : Analyse des activités d'Axway par zone géographique et par nature de revenus*

Il faut noter le poids grandissant des Etats-Unis. L'Europe est aussi une zone qui croît ; les Etats-Unis n'ont donc pas grandi aux dépens de l'Europe, mais la part des Etats-Unis est beaucoup plus significative.

Le revenu récurrent, la maintenance, continue en outre de s'accroître, ce qui témoigne de la loyauté de nos clients et d'une demande d'offre de supports améliorés pour répondre à des projets critiques pour les entreprises.

### *Slide 11 : Compte de résultat simplifié*

Le chiffre d'affaires s'élève à 217,2 millions d'euros. Le coût direct des ventes de licences, de maintenance et de services amène une marge brute de 148 millions d'euros, ce qui représente 68 % du chiffre d'affaires. Cette marge brute de 68 % est en ligne avec les standards du marché, même si nous souhaiterions l'amener à 70 %.

Le pourcentage des frais de recherche et de développement varie entre 14 % et 16 % selon les années, ce qui est la norme en effet pour un projet d'avenir et un investissement de qualité dans les produits. Le résultat opérationnel d'activité s'est élevé à 16,3 %, en amélioration par rapport aux 14,9 % de l'exercice précédent. Notre objectif est d'atteindre 20 % le plus vite possible. Le résultat net s'est enfin élevé à 21,4 millions d'euros.

### *Slide 12 : Bilan simplifié*

Nous pouvons noter une trésorerie positive de 23,8 millions d'euros et l'absence de dettes, puisque les emprunts et dettes financières cumulés représentent seulement 2,5 millions d'euros.

### *Slide 13 : Evolution des capitaux propres*

Les évolutions majeures proviennent du *spin off* et de sa préparation. Un dividende exceptionnel de 21,8 millions d'euros a préparé l'opération. L'augmentation de capital de 61,2 millions d'euros a permis quant à elle de rembourser la dette d'Axway sur Sopra.

### *Slide 14 : Flux de trésorerie*

La variation du besoin de fonds de roulement s'est améliorée significativement, en lien avec une réduction des délais de recouvrement. Il s'agit là du principal élément de l'amélioration du *free cash flow*, qui s'élève à 35,3 millions d'euros. Les sommes reçues des actionnaires s'élèvent quant à elles à 61,2 millions d'euros, ce qui correspond à l'augmentation de capital qui a permis de rembourser la dette. Les dividendes mis en paiement au cours de l'exercice correspondent aux dividendes exceptionnels et la variation du compte courant de Sopra, à son remboursement, pour un montant de 68,4 millions d'euros.

### *Slide 15 : Evolution des effectifs*

Ils progressent chaque année et s'élèvent à la fin de l'année 2011 à 1 755 collaborateurs, 1 131 d'entre eux étant basés hors de France et 624 en France. Les effectifs croissent dans chaque zone.

### *Slide 16 : Une structure financière solide*

Comme nous n'avons pas de dette, les conventions bancaires sont tous très bons. L'endettement net par rapport aux capitaux propres est ainsi inférieur à 1 et l'excédent brut d'exploitation par rapport au coût d'endettement financier net est supérieur à 5.

## II) Faits marquants

### *Slide 18 : L'offre d'Axway.*

Il faut tout d'abord souligner que nos clients nous font confiance. Axway évolue dans le segment des *business interaction networks*. Il s'agit d'une spécialité dans le domaine du middleware applicatif, qui correspond à des outils permettant aux applications d'échanger de l'information métier. Nous cibons les grandes entreprises. Les flux de données métiers apparaissent en interne, entre les usines, les entrepôts, les points de vente, les maisons-mères et les filiales, comme en externe, pour prendre les commandes des clients, passer les commandes chez les fournisseurs, remonter de l'information réglementaire vis-à-vis des gouvernements, etc. Ces flux s'effectuent en outre entre des individus et des systèmes d'information, ce qui peut s'effectuer sur plusieurs modes, qui doivent tous être couverts par la plateforme.

### *Slide 19 : Quelques signatures – Etats-Unis*

Nous avons signé aux Etats-Unis JP Morgan Chase au premier trimestre de l'année dernière. Nous pouvons également citer Sony, AmeriSourceBergen et Disa.

### *Slide 20 : Quelques signatures – Europe*

Nous pouvons citer ici ING, Delta Lloyd, BNP Paribas, Barclays, Tieto, société nordique qui propose une offre en Cloud opérée à partir d'une plateforme Axway. Le Cloud peut ainsi être un *driver* pour Axway.

### *Slide 21 : Quelques signatures Asie/Pacifique*

Nous avons signé un GIE pour des ports chinois, qui utilise Axway pour procéder à des dédouanements d'import-export. En Asie, nous intervenons également en support des grands comptes que nous venons de citer.

## III) Stratégie et perspectives

### *Slide 23 : Stratégie et objectifs 2012*

Pour 2012, nous devons faire face à un contexte économique général difficile, tant sur la prise de commandes que sur la rationalisation des coûts. Ce contexte est déprimé en Europe, d'autant que notre exposition est forte en France.

Aux Etats-Unis, notre perspective est bonne pour tous les segments de l'offre, avec une croissance qui devrait être nominale en 2012. Nous déployons toutes les offres en ce qui concerne les services, ce qui est cependant difficile car les services dépendent de la vente des licences. Notre dynamique devra continuer à être bonne sur les revenus de maintenance. La fidélité de nos clients continue à être forte.

Nous devrions avoir une légère croissance positive et un maintien *a minima* de la marge opérationnelle. Il ne faut pas oublier que la performance d'Axway se situe essentiellement sur le second semestre.

### *Slide 24 : Une stratégie valide pour un projet long*

En conclusion, j'aimerais souligner que notre stratégie, notre positionnement métier et notre base clients sont valides pour un projet long. Ce projet long devra permettre de consolider le marché. Nous travaillons enfin à des acquisitions, qui ne sont pas encore en finalisation à court terme.

**Pierre PASQUIER**

Merci. Je suppose que vous poserez des questions tout à l'heure.



# Rapport des commissaires aux comptes

---

## l) Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés

### *1) Rapport sur les comptes annuels*

#### **Christine DUBUS**

Je vais vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels, qui se trouve à la page 170 du document de référence. Ce rapport comporte trois parties : l'opinion sur les comptes annuels, la justification de nos appréciations et les vérifications et informations spécifiques.

En ce qui concerne l'opinion sur les comptes annuels, il s'agit d'une certification pure et simple des comptes de la société.

La justification de nos appréciations porte sur la valeur des titres de participation, puisque la société tête du Groupe a une activité de holding, et donc sur les règles et méthodes comptables qui sont appliquées dans ce domaine.

Pour les vérifications spécifiques, nous avons procédé à l'ensemble des vérifications et n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance de ces informations avec les comptes. Par ailleurs, nous avons vérifié les informations relatives aux rémunérations et aux avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que les engagements consentis en leur faveur et n'avons pas d'observation à ce titre.

### *2) Rapport sur les comptes consolidés*

#### **Christine DUBUS**

Notre rapport sur les comptes consolidés se trouve à la page 150 du document de référence. Il se compose de trois parties également. Tout d'abord, notre opinion sur les comptes consolidés établis conformément aux normes IFRS est une certification pure et simple des comptes établis en normes IFRS, avec une observation à caractère technique qui porte sur l'application des nouvelles normes IFRS, applicables à compter de l'exercice 2011.

En ce qui concerne la justification de nos appréciations, elles portent sur trois points. Pour les provisions pour engagement de retraites envers les salariés, nous avons examiné les données utilisées et la cohérence d'ensemble des informations et des hypothèses retenues. Le deuxième point concerne les tests de dépréciation mis en œuvre chaque année en ce qui concerne les écarts d'acquisitions et les actifs incorporels. Dans ce cadre, nous avons apprécié le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que les modalités de mise en œuvre de ces tests et la cohérence d'ensemble des hypothèses retenues par la Direction. Le troisième point concerne la comptabilisation des impôts différés. Nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des hypothèses retenues, notamment en ce qui concerne les créances d'impôts sur le futur et les évaluations sous-tendant ces éléments. Nous n'avons pas de commentaire à ce titre.

Enfin, nous avons procédé aux vérifications spécifiques et à la cohérence des informations qui vous sont données dans le rapport portant sur la gestion du Groupe et n'avons pas de commentaire ni d'observation à ce titre.

## II) Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

### François MAHE

Ce rapport figure à la page 63 du document de référence. Je rappellerai en préambule que la loi impose que les conventions entre sociétés qui ont des dirigeants communs suivent un processus d'approbation préalable par le Conseil dont l'étape finale est la présentation de ces conventions à l'Assemblée sur la base d'un rapport spécial des commissaires aux comptes.

Notre rapport comprend deux parties. La première partie porte sur les conventions approuvées durant l'exercice et la seconde rappelle les conventions, approuvées lors d'exercices précédents et qui ont continué à produire leurs effets durant l'exercice.

Dans les conventions nouvellement approuvées figurent :

- une convention de refacturation des frais du *spin off* entre Sopra et Axway ;
- l'approbation d'une convention de holding animatrice de Sopra GMT ;
- une cession interne au Groupe de logiciels sources entre Axway France et Axway Inc ;
- un abandon de créance avec une filiale ;
- une convention de sortie d'intégration fiscale du fait *spin off* ;
- des prestations de répartition de coûts informatiques au sein du Groupe ;
- des conventions de partages de moyens, principalement au sein du Groupe Axway.

## III) Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

### François MAHE

Ce rapport figure à la page 61. Le Président d'une société comme Axway doit produire un rapport sur l'exercice du contrôle interne et les commissaires aux comptes doivent en vérifier l'exactitude et vous donner un compte rendu de ce rapport, qui ne comporte pas de remarques particulières.

## Informations sur les résolutions proposées

---

### Pierre PASQUIER

Patrick Gouffran va essayer de dégager l'essentiel de ces résolutions, afin que votre vote puisse ensuite s'exprimer clairement.

### Patrick GOUFFRAN

14 résolutions vous sont proposées.

Les deux premières résolutions consistent en l'approbation des comptes consolidés et des comptes individuels de l'exercice clos le 31 décembre, ainsi que les dépenses non fiscalement déductibles et l'impôt correspondant. Nous y avons également associé le quitus aux administrateurs.

La résolution n°3 concerne l'affectation du résultat. Le bénéfice distribuable d'Axway pour 2011 s'élève à 8 623 387,03 euros. Nous vous proposons d'affecter 5 037 660 euros aux dividendes, soit 25 centimes par action. C'est la première année qu'Axway distribue un dividende, puisque des versements techniques avaient été effectués en 2010 entre Axway et sa maison-mère. Le paiement de ce dividende interviendrait à compter du vendredi 1<sup>er</sup> juin, ce qui situerait la date du détachement du coupon au mardi 29 mai.

Les résolutions n°4 à n°9 concernent les conventions et engagements réglementés, qui nous ont notamment été exposés à travers le rapport spécial des commissaires aux comptes. Les cinq premières concernent l'approbation des conventions d'engagement de service entre les différentes sociétés du Groupe. La convention n°9 concerne un abandon de créances de 280 000 euros d'Axway vers sa filiale italienne Axway Srl.

La résolution n°10 porte sur le rapport spécial que nos commissaires aux comptes viennent de résumer.

La résolution n°11 concerne la ratification de la nomination de Michael Gollner comme nouvel administrateur d'Axway Software pour une durée de quatre ans, période qui prendrait fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de 2016 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015. Michael Gollner est anglo-américain. Il est diplômé de l'université de Pennsylvanie, a obtenu un master en relations internationales et un MBA à la Wharton Business School. Après avoir exercé au département fusions/acquisitions de Goldman Sachs puis de Lehmann Brothers, il occupe actuellement le poste de *managing partner* d'Operating Capital Partners.

La résolution n°12 concerne la fixation des jetons de présence pour l'année 2012. Il vous est proposé de maintenir le montant des jetons à 250 000 euros, soit celui de 2011, à répartir entre les membres du Conseil d'Administration.

La résolution n°13 porte sur l'autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'acheter les actions de la Société. Cette autorisation est notamment utilisée pour assurer la liquidité des titres. Dans le cadre de cette résolution, il vous sera demandé de renouveler cette autorisation pour une période de 18 mois, c'est-à-dire jusqu'au 23 novembre 2013. Elle porterait sur des achats représentant au maximum 10 % du capital d'Axway, pour un prix maximum de 37 euros par action.

La résolution n°14 est à caractère administratif, destinée à permettre l'accomplissement des différentes formalités à l'issue de cette assemblée.

## Discussions

---

### De la salle

Vous avez un litige avec l'agence américaine GSA. Etes-vous parvenu à un accord ? Dans le cas contraire, quel serait l'impact financier sur Axway ?

### Pierre PASQUIER

Rien ne nous permet de faire aujourd'hui une communication sur ce point. Nous avons entamé une discussion avec cette agence et avons la conviction que nous parviendrons à un accord. Nous nous sommes penchés sur cette situation avec les commissaires aux comptes et nos avocats et tout semble rassurant.

### De la salle

Quel est le type de leviers que nous pouvons mettre en place pour l'amélioration des marges ? Où pouvons-nous gagner de la rentabilité alors que le chiffre d'affaires attendu est stable ?

Le dollar se renforce. Pouvez-vous nous indiquer en quoi nous sommes impactés par cette augmentation du dollar ?

Enfin, en quoi le développement du Cloud nous impacte-t-il ?

### Christophe FABRE

L'amélioration des marges doit se baser sur la croissance. L'infrastructure d'Axway étant en place au niveau de la distribution et de la R&D, la croissance du chiffre d'affaires ne nécessite pas le même niveau d'investissement en ce qui concerne les coûts. C'est pour cette raison que, si la croissance est légèrement positive, nous ne parlons que de maintien *a minima* des marges.

Le Cloud est en outre l'un des grands domaines de croissance pour le logiciel, avec la mobilité, les réseaux sociaux et le big data. Ces quatre grands domaines attirent les grands de l'informatique. Axway ne se positionne pas sur le Cloud ni le big data en tant que tel, mais travaille à aider les entreprises à maîtriser leurs flux d'informations, à les sécuriser, à leur donner de la visibilité, etc. Le Cloud est une autre façon d'utiliser du logiciel, soit à l'intérieur, le *private Cloud*, soit à l'extérieur, en *public Cloud* ou en mode SaaS. Or pour que les applicatifs puissent fonctionner, il faut leur amener de l'information, qui doit être synchronisée en interne. Le Cloud est un *driver* pour nous, car nous connectons les applicatifs où qu'ils soient, à l'intérieur ou à l'extérieur.

### Patrick DONOVAN

*Intervention en anglais sur l'impact de parité dollar/euro.*

### De la salle

Pour la croissance externe, avez-vous des pistes à moyen terme ? Dans quelles directions pourrions-nous aller à moyen terme ?

Pouvez-vous nous en dire plus sur le business pour les mois d'avril et de mai ?

En outre, les rachats d'actions de la résolution n°13 seront-ils mis en œuvre ?

### Pierre PASQUIER

Non pour la 3<sup>ème</sup> question. Il s'agit simplement pour l'instant de réguler le cours de l'action.

**De la salle**

Quelles sont vos inquiétudes ? L'attentisme des clients, la France, la Banque ? Quelles sont les sources de risques ?

**Christophe FABRE**

Il faut à présent s'occuper de ce qui se passe aujourd'hui dans l'économie. Les cycles de vente s'étirent en effet, ce qui mérite toute l'attention de l'équipe de management.

Pour le long terme, il faut d'abord se renforcer sur l'offre et tirer parti des nouveaux *drivers* technologiques, comme le *Cloud* et le *big data*. Il faut également bien comprendre ce qui se passe dans les marchés de nos clients. Nous avons un projet à trois ans, qui doit nous amener à 500 millions de dollars et nous permettre de réaliser 20 % de marges. Il faut en outre s'assurer d'abord que l'offre est forte, pour amener des synergies sur des acquisitions plus importantes à venir.

La stratégie de croissance externe consiste donc en premier lieu à amener de la valeur sur l'offre, pour la rendre encore plus compétitive. Ensuite, une fois que cette offre sera compétitive, des synergies pourront être opérées.

Il est vrai que nous pourrions encore nous renforcer dans certains endroits, notamment en Angleterre. L'idéal serait ainsi de trouver un bon complément technologique en Angleterre, mais il serait également intéressant de le trouver au Canada ou aux Etats-Unis.

Enfin, pour les résultats d'avril, nous communiquerons en juillet.

**Pierre PASQUIER**

Nous ne sommes pas dans une démarche de consolidation par acquisitions, mais dans une démarche de complétude, prenant en compte les inventions technologiques récentes. Ensuite, une démarche de pure consolidation pourra être opérée.

S'il n'y a pas d'autres questions, nous allons procéder au vote des résolutions.

# Vote des résolutions

---

## **Patrick GOUFFRAN**

Le nombre de titres formant le capital d'Axway est de 20 150 641. Conformément à la loi, une Assemblée Générale ordinaire ne peut valablement délibérer que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le 5<sup>ème</sup> de ces titres, soit 20 % des actions ayant droit de vote. Le quorum nécessaire serait de 4 021 358 et, actuellement, sont présents ou représentés 17 317 979 titres, soit 86,11 % des titres ayant droit de vote. L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Je vous informe que les 14 résolutions relevant d'une Assemblée Générale ordinaire requièrent la majorité simple des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés afin d'être adoptées. Dans le décompte des votes, l'abstention sera comptabilisée comme un vote contre.

Enfin, le texte des résolutions peut être consulté dans le document de référence, aux pages 172 à 176, ainsi que dans le document qui vous a été remis. Certaines de ces résolutions sont très longues et je vous propose de ne pas les lire intégralement, mais d'en reprendre les éléments principaux.

### I) Première résolution : Approbation des comptes sociaux – quitus aux membres du Conseil d'administration

*L'Assemblée Générale approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011, lesquels font apparaître un bénéfice de 8 623 387,03 €. Elle donne aux membres du Conseil d'administration quitus entier et sans réserve. L'Assemblée Générale approuve également les dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés qui s'élèvent à 51 593 € ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 17 198 €.*

*Cette résolution est adoptée.*

### II) Deuxième résolution : Approbation des comptes consolidés

*L'Assemblée Générale approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2011 faisant apparaître un bénéfice net consolidé – part du Groupe – de 21 456 393 € ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.*

*Cette résolution est adoptée*

### III) Troisième résolution : Affectation du résultat

*L'Assemblée Générale constate que le bénéfice distribuable de la société Axway Software, s'élève à 8 623 387,03 €. Elle décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante : La réserve légale s'élèvera ainsi à 2 017 903,37 €, soit 5 % du capital social. Le dividende unitaire s'élèvera à 0,25 €. Il sera mis en paiement à compter du 1er juin 2012. Il est précisé que la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement de 40 % en application de l'article 158-3-2 du Code général des impôts. Il est rappelé, ci-après, le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents*

*Cette résolution est adoptée.*

### IV) Quatrième résolution : Approbation de la convention de refacturation des frais et honoraires liés à l'opération de cotation

#### d'Axway Software relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce

*L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions approuve la convention de refacturation de frais et honoraires liés à l'opération de cotation de la société Axway Software qui est mentionnée au Rapport spécial des Commissaires aux comptes et les conclusions dudit Rapport s'y rapportant.*

*Cette résolution est adoptée.*

#### V) Cinquième résolution : Approbation de la convention de prestation de services avec Sopra GMT, holding animatrice

*L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions prouve la convention de prestation de services avec Sopra GMT, holding animatrice et les conclusions dudit Rapport s'y rapportant.*

*Cette résolution est adoptée.*

#### VI) Sixième résolution : Approbation de la convention de cession de propriété intellectuelle

*L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions approuve la convention de cession de propriété intellectuelle et les conclusions dudit Rapport s'y rapportant.*

*Cette résolution est adoptée.*

#### VII) Septième résolution : Approbation de la convention de mise à disposition de moyens informatiques conclue entre Axway Software et ses filiales

*L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions approuve la convention de mise à disposition de moyens informatiques conclue entre Axway Software et ses filiales et les conclusions dudit Rapport s'y rapportant.*

*Cette résolution est adoptée.*

#### VIII) Huitième résolution : Approbation de la convention de sortie de l'intégration fiscale signée avec Sopra Group

*L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions après avoir entendu la lecture du Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions comptes et les conclusions dudit Rapport s'y rapportant.*

*Cette résolution est adoptée.*

### IX) Neuvième résolution : Approbation de l'abandon de créance au profit d'Axway Srl

*L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions approuve l'abandon de créance au profit d'Axway Srl et les conclusions dudit Rapport s'y rapportant.*

*Cette résolution est adoptée.*

### X) Dixième résolution : Conclusions du Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

*L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions prend acte des conclusions du Rapport spécial relatives aux conventions et engagements réglementés conclus ou autorisés et antérieurement approuvés par l'Assemblée Générale du 28 avril 2011 et qui se sont poursuivis au cours de l'exercice écoulé.*

*Cette résolution est adoptée.*

### XI) Onzième résolution : nomination d'un nouvel administrateur

*L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer Monsieur Michael Gollner administrateur pour une durée de quatre ans, laquelle prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2016 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.*

*Cette résolution est adoptée.*

### XII) Douzième résolution : fixation des jetons de présence

*L'Assemblée Générale décide de fixer à 250 000 € le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil d'Administration pour l'exercice en cours.*

*Cette résolution est adoptée.*

### XIII) Treizième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'acheter les actions ordinaires de la Société

#### **Patrick GOUFFRAN**

*Cette résolution est très longue et très technique. Il s'agit d'une autorisation pour une période de 18 mois, avec un maximum de 10 % des actions et un prix maximum de 37 euros. Si vous le souhaitez, je peux lire l'intégralité de cette résolution.*

*Cette résolution est adoptée.*

### XIV) Quatorzième résolution : Pouvoir pour formalité

*L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.*

*Cette résolution est adoptée.*



# Clôture

---

**Pierre PASQUIER**

L'ordre du jour étant épuisé, cette Assemblée est close.

Document rédigé par la société Ubiquis – Tél : 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> – [infofrance@ubiquis.com](mailto:infofrance@ubiquis.com)